

COMMUNE DE VALLOUISE-PELVOUX
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 16 mai 2024
Délibération n°5

L'An deux mille vingt-quatre le seize mai à 19h30, le Conseil Municipal
convoqué le sept mai s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de Madame Gaëlle MOREAU, Maire.

Nombre de membres en exercice : 19

Etaient présents : MOREAU Gaëlle - FISCHER Maryline - GRANET Alice - MOUTIER Gérard -
HERMITTE Jean-Pierre - KIRKYACHARIAN Luc - SEMIOND Philippe - BARONNAT Bernard -
COQUILLAT Catherine - ALPHAND Thierry - JEANNE Virginie - MOUGIN Rémi - VERNET
Laurent - ALDEBERT Gérard – PRAT Christelle – GIRAUD Matthieu

Absents : ADISSON Frank

Procurations : VIESSANT Céline à MOUGIN Rémi - MOSSO Véronique à VERNET Laurent

Madame FISCHER Maryline a été nommée secrétaire.

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT DES HAUTES-ALPES POUR
LES TRAVAUX DE VOIRIE 2024 AU TITRE DU PROGRAMME VOIRIE COMMUNALE**

Madame le maire indique que la commune prévoit de réaliser en 2024 des travaux de voirie,
dont le programme est le suivant :

- La réfection des revêtements de chaussée de la boucle du Chastel, pour un montant
estimatif de 33 698.00 € HT (40 437.60 € TTC) ;
- La réfection des revêtements de chaussée du chemin du Riou, comprenant la mise à
niveau de regards et de bouches à clé, pour un montant estimatif de 20 834.00 € HT
(25 000.80 € TTC) ;
 - o L'amenée et repli du matériel pour ces deux chantiers, pour un montant
estimatif de 2 400.00 € HT (2 880.00 € TTC) ;
- La réfection des revêtements de la montée de Grand Parcher, comprenant la reprise
de regards d'eaux pluviales, pour un montant estimatif de 15 548.00 € HT (18 657.60
€ TTC) ;
- La réfection des revêtements de chaussée de la Vié Peyrue, comprenant la mise à
niveau de regards et de bouches à clé, pour un montant estimatif de 39 545.00 € HT
(47 454.00 € TTC) ;
- La réfection des revêtements de chaussée de la voie du Canton, comprenant la mise
à niveau de regards et de bouches à clé, pour un montant estimatif de 22 560.00 €
HT (27 072.00 € TTC) ;
 - o L'amenée et repli du matériel pour ces deux chantiers, pour un montant
estimatif de 1 800.00 € HT (2 160.00 € TTC) ;
- La réalisation de l'embusage d'un canal et la réalisation d'un réseau d'eaux pluviales
route du Domaine des Claux, pour un montant estimatif de 30 043.00 € HT
(36 051.60 € TTC) ;

Soit un montant total de travaux de 166 428.00 € HT (199 713.60 € TTC).

Madame le maire expose que ces travaux sont éligibles au titre du programme « voirie communale » attribuée aux cantons par le Département des Hautes-Alpes, à hauteur maximale de 50 % du montant prévisionnel hors taxes des travaux.

La subvention demandée au Département pour l'année 2024 s'élève à 49 928.40 €, soit 30% du montant prévisionnel hors taxes des travaux, selon le plan de financement figurant en page suivante :

Travaux de voirie / programme 2024			
DEPENSES		RECETTES	
Nature	Montant HT	Nature	Montant
Travaux de voirie / programme 2024	166 428.00 €	Département des Hautes-Alpes Programme voirie communale 30 %	49 928.40 €
		Autofinancement commune de VALLOUISE- PELVOUX 70 %	116 499.60 €
TOTAL HT	166 428.00 €	TOTAL	166 428.00 €

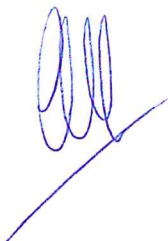
Vu l'article L.2121-29 du Code général des collectivités territoriales ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

- **Sollicite** une subvention de 49 928.40 € auprès du Département des Hautes-Alpes, au titre de l'enveloppe 2024 du programme « voirie communale » ;
- **Dit** que les dépenses relatives à ces travaux sont inscrites au BP 2024 ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le maire
Gaëlle MOREAU



La secrétaire de séance
Maryline FISCHER

